

COLLEGE LE SEMNOZ-RESTAURATION SCOLAIRE
DEMANDE DE REMISE D'ORDRE
Année scolaire 2024-2025

Une remise d'ordre sur le montant des frais trimestriels du service de restauration peut être accordée sur demande expresse des représentants légaux d'un élève au titre des motifs suivants :

*** pour raison médicale imprévisible, d'une durée supérieure à 2 jours ouvrés consécutifs :** sur présentation d'un certificat médical. La remise prendra effet à partir du 3^{ème} jour d'absence au restaurant scolaire en fonction du forfait de l'élève.

*** en cas d'hospitalisation programmée :** déduction de l'absence dès le 1^{er} jour, si celle-ci a été communiquée à l'établissement 10 jours avant.

*** pour jeûne rituel (sur une période déterminée et continue) :** remise d'ordre de la durée totale d'absence, sous réserve que la demande de la famille soit communiquée à l'établissement 10 jours avant.

Dans ce cas, les élèves ne seront pas accueillis au collège sur le temps de la pause méridienne.

PARTIE A REMPLIR PAR LE RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e) _____

demeurant _____

responsable légal de l'élève _____

scolarisé en classe de _____

sollicite une remise d'ordre en la faveur de ce dernier car celui-ci n'a pas fréquenté / ne fréquentera pas⁽¹⁾ le service de restauration de son établissement scolaire du / / 202.... au / / 202.... inclus en raison :

- d'une absence pour maladie prolongée (joindre un certificat médical) ⁽¹⁾
- d'un autre motif indiqué ci-dessus. Préciser : _____

En fournissant les dates et le motif de l'absence de mon enfant, je consens à ce que les données contenues dans le présent formulaire et susceptibles de constituer des données sensibles au sens de l'article 9 du règlement général à la protection des données soient traitées à des fins de remise d'ordre.

Fait à _____, le / / 202....

Signature du responsable légal :

(1) Rayez la mention inutile

PARTIE A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION

Considérant les éléments ci-dessus, une remise d'ordre pour la période susmentionnée est accordée.

Fait le / / 202....

Signature et cachet du chef d'établissement :